



www.neo-planete.com

12/04/10

10 éco-gestes à la plage

En allant à la plage n'oubliez pas que le littoral est aussi un espace de vital pour beaucoup d'espèces. Quelques conseils pour respecter les lieux. Avec Néoconservation.

1-Laisser sa voiture au parking.

Si vous n'avez pas pu prendre le train pour partir en vacances et que vous êtes obligé d'avoir une voiture sur place, essayez de l'utiliser le moins possible, c'est moins difficile qu'on croit ! Profitez des vacances : on est mieux disposé à marcher ou à faire du vélo, que ce soit pour aller à la plage ou faire ses courses.

2-Ne rien enterrer dans le sable.

La plage était bondée aujourd'hui ? Ce soir, tentez l'expérience : mettez la main dans le sable et faites-la glisser sur un mètre, comme si vous ratissiez. Il y a de bonnes chances pour que vous récoltiez un mégot de cigarette, une boule composée de sable et de chewing-gum, de la nourriture. N'en ajoutez pas ! Emportez votre poubelle portable : une boîte ou un sac dans votre cabas (attention aux sacs plastique qui senvolent au moindre coup de vent), un cendrier portable pour les fumeurs Et veillez à bien rassembler vos débris et canettes vides à la fin de votre pique-nique !

3-Ramasser les déchets venus d'ailleurs.

Récupérez les débris éparpillés par des plagistes indéclicats mais aussi par le vent, la mer. Encore mieux : mettez-les eux aussi dans votre petite boîte de plage et jetez-les plus tard, si possible en triant. S'ils sont trop gros, pensez aux poubelles installées en haut des plages. Et n'oubliez pas les journées annuelles de nettoyage des bords de mer.

4-Ne pas jouer les marins deau douce !

Évaluation du site

Le site Internet du magazine Neo Planète diffuse des articles concernant les comportements et genres de vie "verts" de la vie quotidienne (voyages, habillement, gastronomie...)

Cible
Spécialisée

Dynamisme* :3

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Sur un navire, on ne jette bien sûr pas ses déchets par-dessus bord ! Et si on est l'heureux propriétaire d'un bateau, on peut équiper d'une cuve à eaux noires, pour recueillir ce qui sort des toilettes. De plus en plus de ports proposent des systèmes de vidange. On reste vigilant pour que le réservoir ne refoule pas lors du remplissage. Et pour nettoyer le bateau, on évite les produits toxiques ; il existe des solutions plus écolo, comme la pierre blanche, à base d'argile, bien connue des marins.

5- Bien choisir sa crème solaire et son antimoustique.

Regardez une eau de plage très fréquentée : on peut y distinguer des traînées graisseuses. C'est l'huile solaire qui flotte à la surface, ce qui peut notamment gêner la photosynthèse des plantes marines. En revanche, le lait solaire - de préférence bio, évidemment - se dissout dans l'eau. Idem pour les produits antimoustiques : préférez les moyens naturels comme l'huile essentielle de citronnelle, géranium, etc.

6- Éviter d'aller sur les dunes.

Jouant le rôle de barrières contre la mer, les dunes constituent des espaces terrestres soumis au sable et au sel. Elles accueillent une flore et une faune particulières et peuvent être facilement soumises au processus d'érosion, donc détruites. Afin de ne pas les mettre en péril, il est toujours préférable de rester sur les sentiers d'accès aux plages.



7- Penser aux sites « Pavillon bleu ».

Cercle blanc sur fond bleu et vagues stylisées : le logo « Pavillon bleu » vous indique que telle plage (ou tel port) s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de son environnement. N'hésitez donc pas à fréquenter ces sites. Cela peut inciter d'autres communes de bord de mer à se lancer.

8- Pratiquer des activités nautiques à voile.

De nombreux marins sont également de grands défenseurs de la planète car leur passion leur permet d'entretenir une véritable relation avec la nature (l'eau, le vent). Plus que le jet-ski et



autres sports polluants, préférez les activités nautiques à voile. Elles pourront changer votre vision du monde !

9- Pêcher avec raison.

La pratique de la pêche, en particulier la pêche à pied (cueillette de coquillages et crustacés à marée basse), est autorisée en bord de mer. À condition de respecter la réglementation (matériel, taille des animaux ramassés, quantité, période), bien sûr. Se renseigner à la mairie, au bureau du port ou encore auprès des associations de loisir, comme la **Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France** (www.fnppsf.fr).

10- Acheter du poisson local.

Faites un tour au marché : il peut y avoir de bonnes affaires à faire sur les étals des poissonniers. Évitez de manière générale les jeunes poissons sauvages (petits turbots, petits bars mouchetés), même si certains d'entre eux ne sont pas (encore) protégés par des tailles minimales de capture.